
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du jeudi 27 novembre 2025 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Hélène Archambault, Madeleine Asselin, Hanna Bédard, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Lise Brin, Aileen Clark, Robert Daudet, Marie-Élaine Desmarais, Sokhna Dia, Barbara Donaldson, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Frédéric Jubinville, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Jad Mzabi, Karim Mzabi, Phi-Vân Nguyen, Moses Nyongwa, Hagar Outbih, Christian Perron, Jean-Christian Pleau, Carmen Roberge, Erica Siddall, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Jean Valenti, Marie-Michèle Vienneau, Christian Violy, Abdoulaye Yoh, Faiçal Zellama

Absences motivées : Lianne Bjornson, Patrick Noël, Kristopher Noseworthy

Absences : Iranie Djiro, Latifa Koussih, Gabriel Marineau Plante

Personne-ressource : Christian Perron, secrétaire général

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-271125-1 **PROPOSITION** : Saïd Bouthaim / Jouwairia Lahboub-Daayf
Que l'ordre du jour de la réunion régulière du Sénat en date du 27 novembre 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 25 septembre 2025

SÉNAT-271125-2 **PROPOSITION** : Carmen Roberge / Mireille St-Vincent
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du 25 septembre 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE
(1 abstention)

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion régulière du 25 septembre 2025
Aucun.

Section C :

CABINET DE LA RECTRICE

C1.

Rapport de la rectrice

La rectrice, Sophie Bouffard, commente brièvement son rapport, déposé à titre informatif.

C2.

Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Christian Pleau, commente brièvement son rapport, déposé à titre informatif.

Il fait état de sa récente participation à la Réunion d'automne des Leaders du CRSH. Une brève discussion s'ensuit, portant sur des modifications à la programmation de l'organisme ainsi que sur l'évolution de certaines pratiques.

Section D :

ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1.

Nominations au Comité d'appel (population étudiante)

SÉNAT-271125-3

PROPOSITION : Carmen Roberge / Youssef Bezzahou

Sur recommandation de l'Association étudiante de l'USB, que le Sénat nomme **Stéphanie Koudou et Gisele Nankafu Kanywenge** en tant que membres substitués du Comité d'appel, pour un mandat d'un an prenant fin à la date précédant la réunion du Sénat de la rentrée automnale 2026.

ADOPTÉE

D2.

Nomination au Comité d'étude des cours et des programmes (population étudiante)

SÉNAT-271125-4

PROPOSITION : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que le Sénat entérine la nomination de **Gisele Nankafu Kanywenge**, membre de la population étudiante, en tant que membre du Comité d'étude des cours et des programmes pour un mandat d'un an prenant fin à la date précédant la réunion du Sénat de la rentrée automnale 2026.

ADOPTÉE

D3.

Nominations au Comité de la bibliothèque (population étudiante)

SÉNAT-271125-5

PROPOSITION : Jouwairia Lahboub-Daayf / Marie-Élaine Desmarais

Que le Sénat entérine les nominations de **Stéphanie Koudou, Asia Wright Makara et Adama Sy**, membres de la population étudiante, en tant que membres du Comité de la bibliothèque pour un mandat d'un an prenant fin à la date précédant la réunion du Sénat de la rentrée automnale 2026.

ADOPTÉE

D4. Nomination au Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche (population étudiante)

SÉNAT-271125-6 **PROPOSITION** : Jouwairia Lahboub-Daayf / Aileen Clark
Que le Sénat entérine la nomination de **Maeva Tesse Mugueu**, membre de la population étudiante, en tant que membre du Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche pour un mandat d'un an prenant fin à la date précédant la réunion du Sénat de la rentrée automnale 2026.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Dans l'absence du sénateur Patrick Noël, le secrétaire général lit la question qu'il a soumise :

« Madame la rectrice, nous apprenons dans votre rapport que vous avez été convoquée pour commenter le rapport gouvernemental *Innovation and Prosperity Report : Charting a Sovereign, Value-Added Future for Manitoba*. À titre de rectrice et de représentante de l'USB, vous deviez défendre les intérêts de notre institution et rappeler la mission fondamentale de toute université qui est de produire et transmettre des connaissances, indépendamment de leur valeur utilitaire, commerciale ou marchande.

Bien que ce rapport ne porte pas directement sur les universités, plusieurs passages font allusion à une université qui devrait davantage aligner ses programmes avec les besoins du marché du travail ou de l'«industrie» ou qui doit commercialiser les résultats des recherches. Pire encore, le rapport souligne que les programmes universitaires doivent être (re)façonnés pour répondre aux besoins du marché. Avons-nous besoin de rappeler que ces éléments dénaturent l'Université et sa mission fondamentale en plus de compromettre son autonomie sans laquelle elle ne peut exister?

En outre, ce rapport passe sous silence la question de la francophonie, comme si l'innovation et la prospérité manitobaines pouvaient se penser sans en tenir compte.

Comment avez-vous réagi à ce rapport lors de la réunion du 10 novembre? »

Réponse de la rectrice :

La rectrice, Sophie Bouffard, remercie le sénateur Noël, *in absentia*, pour sa question.

Elle souligne d'entrée de jeu que la lentille francophone n'a pas été appliquée par le groupe de travail chargé de la préparation de ce rapport. Elle enchaîne en résumant les enjeux principaux abordés dans celui-ci, dont la propriété intellectuelle, la souveraineté, l'intelligence artificielle, la collaboration stratégique ainsi que les investissements nécessaires.

Elle revient ensuite sur la rencontre tenue le 10 novembre dernier avec les deux ministres et les personnes dirigeantes des établissements qui visait à ouvrir un dialogue afin d'identifier la façon dont les établissements postsecondaires s'inscrivent dans le cadre des recommandations de ce rapport afin de permettre au Manitoba de prospérer tout en demeurant maître de son développement. Plusieurs thématiques ont donc été abordées, dont le financement, le rôle de Research Manitoba, ainsi que la possibilité d'un éventuel partage de ressources entre les établissements (notamment en ce qui a trait aux brevets).

La rectrice a pu saisir l'occasion lors de la réunion pour réitérer la mission éducative, culturelle et communautaire distincte de l'USB, laquelle n'a pas été remise en cause mais plutôt reconnue comme s'arrimant directement aux priorités de la province en matière de développement humain.

Enfin, elle souligne auprès du Sénat l'importance que l'USB soit présente dans le cadre de ces discussions, même si elle n'est pas de première ligne, afin d'assurer son positionnement, ouvrir la porte à de possibles collaborations d'intérêt pour certains membres de son corps professoral et appuyer le développement de l'établissement selon la logique d'égalité réelle.

La sénatrice Phi Vân Nguyen lit la question qu'elle a soumise :

« La province a mené des consultations pour s'imaginer ce que pourrait être un Manitoba bilingue. Les membres de l'USB ont pu y participer à titre individuel grâce au sondage en ligne et aux séances publiques. Cependant, les professionnels, professeurs et étudiants de l'USB n'ont pas pu exprimer leurs idées et préoccupations en tant que communauté universitaire. En effet, le Secrétariat des affaires francophones, lors de la rencontre organisée au

Salon Sportex, insistait pour que l'on participe à la conversation en tant que citoyens et non en tant que professeur, étudiant ou employé de l'université.

Dans un courriel du 17 octobre provenant du Rectorat, nous apprenions que l'USB allait soumettre « prochainement un mémoire intitulé « Pierre angulaire d'un Manitoba bilingue » ». Est-ce que ce rapport a été soumis? Pourrait-il être rendu public? Quelles sont les personnes ou les unités qui ont été impliquées dans ce rapport et aviez-vous songé à consulter l'ensemble de la communauté universitaire? »

Réponse de la rectrice :

La rectrice remercie la sénatrice Nguyen pour sa question.

Elle commence par souligner l'importance qu'elle accorde au positionnement de l'USB dans la perspective de faire du Manitoba une province véritablement bilingue, et ce, sous plusieurs formes. Elle précise ensuite la fonction principale du mémoire, préparé en collaboration avec le Bureau des gouverneurs, soit un outil de démarchage stratégique et politique. Elle explique également la composition du document, qui comprend des éléments législatifs ainsi que de nombreux contenus harmonisés avec les mémoires des partenaires éducatifs communautaires, dont la rédaction s'est déroulée sous le sceau de la confidentialité. Ce qui explique pourquoi le contenu n'a pas été rendu public

La rectrice présente ensuite l'objectif du mémoire en mettant en lumière ses éléments clés : démontrer le rôle de pierre angulaire que joue l'USB dans un Manitoba véritablement bilingue; souligner l'importance de situer l'établissement dans le cadre d'un projet de langues officielles et de dualité linguistique/culturelle (lequel n'est pas réducteur mais s'avère plutôt un élément de complexité additionnelle qui s'ajoute à toutes les autres facettes que l'USB porte à titre d'établissement universitaire à part entière, lequel cumule aussi en son sein un collège communautaire); mettre en évidence la pertinence de l'USB dans le continuum éducatif; présenter un argumentaire en faveur du renforcement de l'USB par l'adoption d'une approche systémique et de mesures positives; et rappeler le rôle dynamique et stratégique de la Table de concertation du continuum en éducation.

En clôturant la période de questions, la rectrice informe le Sénat que les résultats des consultations provinciales sur un Manitoba

véritablement bilingue seront analysés par le Secrétariat aux affaires francophones. Elle précise qu'il est prévu que le ministre responsable présente les grandes lignes de ces résultats lors de la Journée de la francophonie, en mars prochain. Par la suite, un processus devrait être amorcé afin d'élaborer une stratégie en faveur d'un Manitoba bilingue, lequel pourrait s'échelonner sur une année supplémentaire.

Section F :

RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

F1.

Faculté des arts et Faculté des sciences

Le rapport du doyen, Alexandre Brassard, est reçu à titre informatif.

F2.

Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le rapport du doyen, Abdoulaye Yoh, est reçu à titre informatif.

F3.

École technique et professionnelle

La directrice intérimaire, Aileen Clark, commente son rapport, reçu à titre informatif. Elle exprime sa gratitude envers les membres du personnel pour leur participation et leurs contributions à l'organisation des trois colloques tenus à l'USB pendant la semaine de lecture, principalement ceux du RCCFC et de l'AQPC.

F4.

École des sciences infirmières et des études de la santé

Le rapport du doyen, Daniel Gagné, est reçu à titre informatif.

La rectrice informe le Sénat de la tenue, sur le campus, d'une conférence de presse du gouvernement du Canada le lundi 24 novembre dernier. Celle-ci a porté sur l'annonce d'un financement dans le cadre du Programme pour les langues officielles en santé de Santé Canada, visant à améliorer l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, incluant le financement reçu pour appuyer le volet USB du Consortium national de formation en santé.

F5.

Division de l'éducation permanente

Le rapport du directeur intérimaire, Kristopher Noseworthy, est reçu à titre informatif.

Section G :

RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

Aucun.

Section H :

RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun.

Section I :

HUIS CLOS

Aucun.

Section J : **RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**
J1. Rapport de la réunion du 1^{er} octobre et du 5 novembre 2025
Le rapport est déposé à titre informatif.

Section K : **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune

Section L : **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**
L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le
jeudi 22 janvier 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Saïd Bouthaim propose la levée de la séance à 12 h 08.

La présidente,

Le secrétaire général,



Sophie Bouffard

Christian Perron